PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 77-141 du 7 Juin 1977

portant nomination et promotion à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE Grand Maître des Ordres Nationaux.

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972;
- VU le Décret N°76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement;
- VU le Décret N°76-46 du 19 Février 1976 déterminant les Serviers ces rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
- VU la Loi Nº65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois Nºs 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National de la République Populaire du Bénin;
- VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin :
- VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
- Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin;

Le Conseil des Ministres entendu.

DEC.RETE:

Article 1er.-Est nommé et promu, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Bénin, au grade d'Officier, pour prendre rang du 24 Mai 1977:

Mr BLANCH-SOLER Juan Représentant-Résident des Nations Unies-PNUD en République Populaire du Bénin

Article 2.-Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 7 Juin 1977

Par le Président de la République Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU.-

LE GRAND CHANCELIER DE L'ONB

AMPLIATIONS :PR 6 CS 4 SGG 4 GDE CHAN.20 CNR 4 MINISTERES 16 JORPB 1
DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IGF-ONEPI 4 SPD 1

-